

**RÈGLEMENT DE L'APPEL À PROJETS
DANS LE CADRE DU FESTIVAL "PIMP MY MOVIE" 2025-2026
ASSOCIATION CINEMERGENCE**

ARTICLE 1 : ASSOCIATION ORGANISATRICE

Cinémergence, association étudiante sous la tutelle de l'université Sorbonne Nouvelle, domiciliée au 46 rue Bénard 75014 Paris, organise, durant l'année scolaire 2025-2026, un appel à projets dans le cadre du festival *Pimp My Movie*.

ARTICLE 2 : LES PARTICIPANTS

L'appel à projets *Cinémergence* est ouvert à tout étudiant·e et jeunes professionnel·les âgé·es de 18 à 30 ans résidant en France Métropolitaine et DROM / COM, Belgique, Luxembourg et Suisse quelle que soit sa formation scolaire et professionnelle, à l'exclusion des membres de l'association *Cinémergence*, les membres actuellement en Master Cinéma Audiovisuel Parcours Production Audiovisuelle et Éditorialisation à la Sorbonne Nouvelle, et des personnes ayant des liens de parenté avec lesdits membres ou avec l'un·e des membres du jury chargé·e de la sélection.

ARTICLE 3 : DÉROULEMENT ET MODALITÉS DU CONCOURS

3.1 Présentation du concours *Pimp My Movie*

- Ce concours est un festival de post-production destiné aux étudiant·es et jeunes professionnel·les ; afin de leur offrir l'opportunité de *pimper* (retravailler) leur court-métrage.

3.2 Modalités de participation

- Votre dossier de candidature devra être composé des éléments suivants :
 - Formulaire de candidature composé de la fiche d'information, du formulaire d'autorisation d'exploitation et d'une attestation sur l'honneur ;
 - Le court métrage (via WeTransfer et sous format MP4) ;
 - Un pitch du film ;
 - Une note d'intention artistique justifiant le potentiel du court-métrage, d'une page maximum ;
 - Une note de motivation, d'une page maximum ;
 - Une note de transparence sur l'utilisation de l'intelligence artificielle;
 - Pièces facultatives : un moodboard, ou tout élément graphique pouvant être pertinent pour la candidature.
- Chaque candidat·e devra déposer son dossier de candidature au format PDF (en un seul fichier), dont du formulaire d'autorisation d'exploitation, à l'association *Cinémergence*, avant le 11/01/2026 exclusivement à l'adresse email suivante :
pimpmymovie.cinemergence@gmail.com.
- Chaque candidat·e ne pourra soumettre qu'un seul dossier (format PDF).

- Chaque participant·e accepte expressément que le court-métrage envoyé puisse être mis en ligne, reproduit intégralement ou par extraits, et/ou diffusé sur le site internet de l'association *Cinémergence*, sur les pages *Cinémergence* officielles, sur les réseaux sociaux et sites de diffusion en ligne, dès leur transmission à l'Association organisatrice.
- Si les courts-métrages réalisés dans le cadre d'écoles ou d'universités sont acceptés. L'association se réserve alors le droit de ne pas retenir les courts-métrages ayant bénéficié de trop nombreuses aides matérielles, financières, ou professionnelles afin de respecter l'esprit de l'appel à projet visant à soutenir les jeunes cinéastes.
- Il est recommandé à chaque participant·e d'avoir conservé ses fichiers de travail bruts (rushs, fichier de montage...) pour mener au mieux l'objectif de post-production de l'appel à projets.

ATTENTION ne seront pas pris en compte les dossiers de candidature :

- Envoyés après la date limite 11/01/2026 (sauf en cas de prolongation décidée par les organisateurs et communiquée par e-mail) ;
- Envoyés par voie postale ;
- Soumis par un·e mineur·e. (L'association *Cinémergence* se réserve le droit d'effectuer toute vérification à cet égard).
- Comportant des notifications d'identité ou d'adresses incomplètes, inexactes, usurpées ou réalisées de manière contrevenante au présent règlement ;
- Ayant un contenu offensant, obscène, violent, haineux ou portant atteinte à un tiers ;
- Faisant apparaître une ou plusieurs marques ou éléments de propriété intellectuelle appartenant à des tiers et sur lesquels le ou la candidat·e n'a pas obtenu d'autorisation ;
- Réalisés sans respecter la procédure et les contraintes ci-dessus ;
- Réalisés par des agents ou des tiers.

3.3 Sélection

Les critères utilisés par les jurys pour sélectionner les Finalistes seront :

- Un court-métrage terminé, le but de l'appel étant de *pimper* (retravailler) des projets déjà aboutis.
- La pertinence de la candidature face à l'objectif de l'appel à projet ;
- Le caractère sérieux de la candidature (pièces jointes, dates, qualité rédactionnelle etc.) ;
- La durée du court-métrage : entre 5 et 15 min (générique compris) ;
- Un court-métrage réalisé durant ou après 2024 ;
- Un court-métrage de fiction, un documentaire ou même un film d'animation ;
- Un court-métrage réalisé dans la langue de votre choix à condition que toute œuvre non francophone soit sous-titrée en français.

3.4 Déroulement

Une fois le dossier de candidature transmis par mail, celui-ci sera soumis à deux phases de sélections : une présélection réalisée par les membres de l'association *Cinémergence*, puis une sélection officielle par un jury composé de professionnel·les et par un autre jury étudiant·es (composé d'étudiant·es de l'université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle) qui remettra

les prix au cours d'une cérémonie lors de laquelle les films sélectionnés seront projetés.

Chaque participant·e s'engage, s'il·elle reçoit un prix, à en faire usage dans l'année civile en cours. Le·La lauréat·e s'engage à mentionner son prix avec le logo de *Pimp my movie* fourni par le festival sur un carton au générique de début ou de fin de son court métrage.

ARTICLE 4 : DROITS D'INSCRIPTION

Aucun droit d'inscription ne sera exigé ; étant entendu que l'Association organisatrice ne remboursera en aucun cas les éventuels frais engagés par les candidat·es pour la réalisation de leurs dossiers de candidature et leurs court-métrages.

Nota Bene : L'Association ne prend pas en charge le défraiement.

L'Association organisatrice tranchera souverainement, et dans le respect des lois, toute question d'application et/ou d'interprétation du présent règlement ainsi que toute question non réglée par celui-ci et qui viendrait à se poser à l'occasion du présent appel à projets.

Pour toute question, le·la candidat·e est invité·e à envoyer un email à l'adresse suivante : pimpmymovie.cinemergence@gmail.com.